



Paris, le 2 juillet 2025

Présentation des feuilles de route des présidents du Conseil national et des Conseils centraux de l'Ordre des pharmaciens

“Un Ordre en action, au service des pharmaciens et de la santé publique”

À l'issue d'un processus électoral global qui a duré six mois, la présidente du Conseil national et les présidents des sept Conseils centraux, représentant tous les métiers de la pharmacie, tiennent à partager leur programme pour les trois prochaines années de mandat. Chaque feuille de route trace les lignes directrices propres à sa profession tout en s'appuyant sur un socle d'objectifs commun :

- la volonté d'accompagner l'évolution des missions des pharmaciens et de mieux faire connaître la diversité de tous les métiers de la chaîne pharmaceutique, pour répondre aux besoins des patients et de la société ;
- la nécessité de conserver un fort niveau d'engagement au service de la santé publique en France ;
- l'ambition de renforcer encore davantage les liens avec l'ensemble de l'écosystème de la santé.

Carine Wolf-Thal, réélue présidente du Conseil national : un projet collectif au service des pharmaciens et de la santé publique

Réélue à la présidence du Conseil national, Carine Wolf-Thal a ainsi partagé ses ambitions pour la profession. Dans un contexte d'évolution du système de santé et de mutation de tous les métiers de la pharmacie, elle s'attache à garantir les fondamentaux de l'action ordinaire afin de préserver l'indépendance professionnelle, de maintenir les valeurs déontologiques à un haut degré d'exigence et de tout faire pour tendre vers une institution exemplaire poursuivant ses actions de conformité à ses missions légales. Sur ce point, Carine Wolf-Thal entend également faire de la lutte contre les discriminations et violences sexistes dans la profession un pilier de son action. Enfin, elle s'emploiera à accompagner la nécessaire adaptation de l'exercice professionnel aux défis de l'évolution du système de santé :

Conduire et accompagner l'évolution profonde des métiers :

- Décloisonner les compétences au travers d'un exercice coordonné qui sécurise et valorise l'exercice pharmaceutique et de la biologie médicale. Poursuivre en ce sens les travaux avec les ordres de santé.
- Formuler des propositions pour simplifier le parcours de soins du patient et veiller notamment à la place de la biologie médicale.
- Maintenir une présence de proximité des pharmaciens sur les territoires, grâce au maillage actuel, et soutenu en cela par une chaîne de distribution en gros forte et indispensable.
- Animer un dispositif de communication dynamique rendant encore plus visible le rôle et les actions de l'Ordre auprès de nos confrères, au plus proche de leurs préoccupations.

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• Pierre-Ugo Taddei
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 56 21 35 90

COMFLUENCE

• Patrick Chastel
Patrick.chastel@comfluence.fr
Tél : 01 40 07 98 20

• Laurie Dambrine
laurie.dambrine@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 85 73 31 53



Soutenir le développement du numérique et de l'intelligence artificielle :

- Faire du Dossier Pharmaceutique un outil incontournable de partage de données de santé dans Mon Espace Santé, et de lutte contre les ruptures de médicaments.
- Accompagner l'arrivée de l'intelligence artificielle dans nos métiers.

Prendre la mesure des contextes européen et mondial :

- Anticiper la parution de textes européens, comme la directive médicament et ses possibles effets sur la pharmacie, notamment sur l'industrie pharmaceutique.
- Contribuer activement aux travaux internationaux de lutte contre les ruptures, afin de garantir un accès à des produits de santé sûrs et de qualité.

Renforcer la place du pharmacien dans la prévention :

- Permettre à tous les pharmaciens de devenir des acteurs majeurs de la prévention en France, en poursuivant l'élargissement des capacités vaccinales.
- Développer la place de tous les pharmaciens dans le dépistage des maladies chroniques ou transmissibles et accroître leur action dans la prévention des facteurs de risques.
- Mener une réflexion autour du rôle du pharmacien dans le virage domiciliaire et l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.

Œuvrer pour l'attractivité de nos métiers et une démographie pharmaceutique permettant de répondre aux enjeux de santé :

- Agir sur les politiques de formation initiale et de recrutement des pharmaciens afin de répondre aux attentes en matière de soins pour les années à venir, notamment grâce à une campagne métier renouvelée.

Veiller à la compétence et à la formation :

- Veiller à la nécessaire montée en compétence des pharmaciens au regard de l'évolution des métiers, au travers de la formation initiale et continue et de la certification.
- Privilégier une approche pragmatique des métiers de la pharmacie afin de permettre des parcours diversifiés au cours des carrières.

Promouvoir les projets de la profession lors des prochains travaux parlementaires :

- Construire avec les autorités de tutelle et le Parlement des relations constructives permettant de soutenir de nouvelles mesures.

Poursuivre la réflexion environnementale

- Veiller à l'impact environnemental et tendre vers un exercice « décarboné » de nos métiers, en poursuivant nos actions en faveur d'une consommation raisonnée des produits de santé et une politique adaptée de gestion des déchets.

“Je porte l'ambition dans ce prochain mandat que l'Ordre reste pleinement connecté aux pharmaciens et aux patients. Pour cela, il est tout d'abord essentiel de consolider les liens entre notre institution et les pharmaciens que nous représentons. Ce n'est qu'unis, forts de nos différences mais tournés vers le seul objectif de santé publique, que nous pourrions relever les défis qui se présenteront, comme nous en avons su en démontrer la capacité par le passé. Je sais pouvoir compter sur la mobilisation, l'implication de cette nouvelle équipe et vous pouvez compter en retour sur les miennes pour œuvrer dans un esprit de partage et de cohésion, de concertation, d'équité et de transparence.”

Écrivons ensemble cette nouvelle page de mandat pour les trois ans à venir !”

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• Pierre-Ugo Taddei
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 56 21 35 90

COMFLUENCE

• Patrick Chastel
Patrick.chastel@comfluence.fr
Tél : 01 40 07 98 20

• Laurie Dambrine
laurie.dambrine@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 85 73 31 53



Diplômée en 1991 de la faculté de Châtenay-Malabry, Carine Wolf-Thal a acquis une expérience transverse de la pharmacie : d'abord au sein d'un laboratoire de recherche en biologie à Londres, suivie de 10 ans dans l'industrie à un poste de responsable européen de développement clinique pour un laboratoire international, pour ensuite devenir titulaire d'officine en 2007 à Rouen.

Après avoir présidé le Conseil régional de Haute-Normandie de 2012 à 2015, elle a été élue membre du Conseil national (de 2015 à 2017) et a ainsi participé à de nombreux travaux de réflexion sur les métiers de la pharmacie, à l'échelle nationale et européenne, en tant que référente de l'exercice professionnel. Éluë pour la première fois en 2017 présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, elle s'engage pour l'évolution de la profession de pharmacien, et est à l'initiative de la mise en place de la démarche qualité à l'officine, en collaboration avec les représentants du métier. Particulièrement impliquée dans le déploiement de la vaccination, elle a également créé la commission des nouveaux inscrits au sein de l'Ordre en 2022, une instance triennale conçue pour recueillir les préoccupations des pharmaciens récemment inscrits ou en reconversion.

Feuilles de route des présidents des Conseils centraux de l'Ordre des pharmaciens

> Conseil central A, représentant les pharmaciens titulaires d'officine :

Bruno Galan, élu président du Conseil central A le 12 juin 2025, a défini quatre axes qui guideront son action au cours de cette mandature placée sous le signe de la proximité :

- Valoriser le rôle de professionnel de santé de premier recours du pharmacien d'officine à travers l'accompagnement du déploiement des nouvelles missions, le développement de la pharmacie clinique en officine et du télésoin.
- Maintenir le maillage territorial en se mobilisant pour garantir l'attractivité de la profession. Une attention particulière sera portée sur la réforme de la 1^{re} année de santé et la réforme du 3^e cycle permettant aux étudiants de découvrir plusieurs modes d'exercices.
- Assurer la qualité de l'exercice professionnel. Plusieurs points ont déjà été identifiés tels que la réforme des gardes, l'amélioration des pratiques en lien avec l'hospitalisation à domicile ou encore œuvrer à un meilleur encadrement de la dispensation et actes pharmaceutiques (IPA, e-prescription, reconnaissance des interventions pharmaceutiques). Tout cela doit se faire en garantissant l'indépendance des pharmaciens.
- Agir pour le bien-être et la sécurité des confrères. Pour les pharmaciens, exercer dans un environnement de travail serein et sécurisé est une nécessité afin d'assurer aux patients une prise en charge de qualité.

"Nous sommes à un moment charnière du mode de prise en charge des patients, nous devons plus que jamais rester mobilisés afin que nous soyons désormais identifiés comme porte d'accès aux soins. Plus que jamais, nous devons défendre le maillage pharmaceutique, garant d'une politique de santé publique équitable pour tous nos concitoyens."

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• **Pierre-Ugo Taddei**
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 56 21 35 90

COMFLUENCE

• **Patrick Chastel**
Patrick.chastel@comfluence.fr
Tél : 01 40 07 98 20

• **Laurie Dambrine**
laurie.dambrine@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 85 73 31 53



Pharmacien titulaire d'officine à Palau-del-Vidre, commune des Pyrénées-Orientales dont il est également le maire, Bruno Galan a d'abord été président du Conseil régional Languedoc-Roussillon de l'Ordre des pharmaciens (CROP) en 2015, puis élu et réélu à tête du CROP Occitanie depuis 2019 avant de prendre les rênes du Conseil central A, le 12 juin 2025.

> Conseil Central B, représentant les pharmaciens de l'industrie :

Pascale Gerbeau-Anglade, élue Présidente du Conseil central B le 20 juin 2025, partage ses ambitions dans un contexte marqué par l'évolution de la réglementation européenne et par la transformation technologique de l'industrie pharmaceutique. Elle réaffirme le cap de l'engagement quotidien et de l'indépendance des pharmaciens, toujours au service des patients :

- Accompagner l'exercice professionnel pharmaceutique dans un contexte de révolution technologique et de mutation du secteur, que ce soit au plan environnemental ou de l'innovation et de sa souveraineté.
- Renforcer l'attractivité du métier de pharmacien, qui passe par la valorisation des parcours de formation et celle des métiers, en particulier dans l'industrie.
- Contribuer avec les autres acteurs de la chaîne pharmaceutique à améliorer la continuité d'approvisionnement des médicaments.

“Je suis convaincue du rôle singulier du pharmacien, qui réalise la synthèse du triptyque médicament, patient, pathologie et de la valeur ajoutée de notre profession, de notre impact au service des patients et de la santé publique.”

Je souhaite avec le conseil central B promouvoir nos métiers, créer les conditions pour attirer les jeunes consœurs et confrères dans la filière industrielle, soutenir et accompagner tous les pharmaciens dans leur exercice professionnel exigeant, passionnant et promouvoir les passerelles entre les filières et les métiers, enrichissantes tant pour les individus que pour la profession.”

Pascale Gerbeau-Anglade commence sa carrière en 1996 en tant que Chargée des Affaires Réglementaires et Pharmaceutiques chez SmithKline Beecham. Elle rejoint ensuite GSK, où elle devient en 2017 Pharmacien Responsable, avant d'être nommée en 2024 Vice-Présidente Qualité Monde, chargée des filiales et de la chaîne logistique, incluant la distribution. Forte d'un parcours de près de 30 ans dans l'industrie pharmaceutique, elle allie expertise réglementaire, exigence qualité et vision stratégique à l'échelle internationale. Elle est élue présidente du Conseil central B le 20 juin 2025.

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• Pierre-Ugo Taddei
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 56 21 35 90

COMFLUENCE

• Patrick Chastel
Patrick.chastel@comfluence.fr
Tél : 01 40 07 98 20

• Laurie Dambrine
laurie.dambrine@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 85 73 31 53



> Conseil Central C, représentant les pharmaciens de la distribution en gros :

Jean Breவில்liers, élu président du Conseil central C le 18 juin 2025, entend accompagner les évolutions des métiers de la distribution en gros (grossistes-répartiteurs et dépositaires) dans un contexte où les tensions d'approvisionnement obligent à repenser le modèle logistique :

- Répondre aux attentes sociétales de réactivité, de transparence et de personnalisation des services dans le respect d'un encadrement optimal de la gestion des données, de leur sécurisation et de leur partage.
- S'adapter à une relation plus horizontale fondée sur la confiance, la pédagogie et la co-construction entre tous les acteurs de la chaîne pharmaceutique.
- Assumer le rôle central des pharmaciens de la distribution dans la réponse collective attendue par les patients, dans un contexte où les tensions d'approvisionnement sont de plus en plus présentes.
- S'inscrire dans la continuité des mandats précédents placés sous le signe de la coopération, de la transparence et de l'innovation au sens de la modernisation, pour suggérer et accompagner les évolutions de nos métiers.

"Ensemble, nous aurons à cœur de renforcer la reconnaissance de nos métiers, de soutenir l'ensemble des confrères sur le terrain et de contribuer activement aux différents chantiers de l'Ordre. Je suis convaincu que c'est par l'unité, la compétence et l'engagement que nous pourrons relever les défis qui nous attendent."

Après avoir débuté sa carrière dans la distribution en 2001 comme Responsable d'exploitation et Pharmacien Responsable Intérimaire d'un dépositaire (Edrapharm), Jean Breவில்liers sera nommé dès 2003, Pharmacien Responsable de la Confraternelle d'Exploitation et de Répartition Pharmaceutique (CERP) Rhin Rhône Méditerranée, puis Pharmacien Responsable de la CERP en 2024. En 2014, il intègre le réseau APM (Association Progrès du Management) qui promeut un véritable « état d'esprit » entrepreneurial à contre-courant et se présente comme une école de questionnement des dirigeants, de rencontres pour confronter les idées, et d'ouverture à de nouveaux éclairages. Il est élu président du Conseil central C le 18 juin 2025.

> Conseil Central D, représentant les pharmaciens adjoints d'officine et autres exercices :

Jérôme Parésys-Barbier, réélu président du Conseil central D le 23 juin 2025, porte une attention toute particulière à la proximité territoriale des conseillers ordinaires avec les pharmaciens :

- Renforcer le rôle des conseillers ordinaires de la section D, interlocuteurs privilégiés pour tous nos métiers.
- Augmenter la visibilité de la section D à l'aide des outils de l'Ordre, levier central pour rester en contact avec le terrain, les instances.
- Rester vigilants et participatifs vis-à-vis des agressions de confrères, des violences sexistes et sexuelles, de la perte d'indépendance professionnelle.
- Développer le rôle des pharmaciens adjoints dans la coopération entre professionnels de santé au service des patients.

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• **Pierre-Ugo Taddei**
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 56 21 35 90

COMFLUENCE

• **Patrick Chastel**
Patrick.chastel@comfluence.fr
Tél : 01 40 07 98 20

• **Laurie Dambrine**
laurie.dambrine@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 85 73 31 53



“Notre section D a de nombreux défis à relever pour les trois ans à venir. Le diagnostic posé par les réponses que les pharmaciens nous ont apportées doit maintenant se transformer en actes. Nous serons à leurs côtés pour leur permettre d’exercer pleinement leur métier au cœur du parcours de soins, de pouvoir s’impliquer durablement dans l’officine et dans les autres métiers, en participant notamment davantage à son capital, avec indépendance, reconnaissance et sérénité.”

Pharmacien d’officine depuis plus de 30 ans, Jérôme Parésys-Barbier est conseiller ordinal depuis 1997. En 2001, il devient président de la section D. Il a été reconduit dans cette fonction le 23 juin 2025.

> Conseil Central E, représentant les pharmaciens des départements et collectivités d’outre-mer :

Brigitte Berthelot-Leblanc, réélue présidente du Conseil central E le 3 juin 2025, a à cœur d’accompagner les pharmaciens de tous les métiers exerçant en outre-mer face aux nombreux défis qui les attendent :

- Renforcer l’attractivité de l’exercice pharmaceutique ultramarin dès les études en communiquant davantage sur la possibilité offerte aux jeunes d’y réaliser leur stage ou leur internat. Les futures créations de filières, comme le déploiement de la R3C seront d’importants leviers d’attractivités pour répondre aux besoins de santé de demain.
- Porter une attention particulière à Mayotte, qui se relève peu à peu du passage du cyclone Chido. Le Conseil central E veillera à la mise en œuvre des lois de refondation et à la publication des derniers textes nécessaires à la création d’une délégation ordinale locale.
- Poursuivre la politique de proximité mise en place depuis la fin de la crise sanitaire en allant directement au contact du terrain, un atout essentiel pour porter au mieux la voix des pharmaciens ultramarins auprès des pouvoirs publics.

“Depuis 10 ans, le nombre de pharmaciens exerçant en outre-mer augmente sans interruption, avec des exercices plus précoces et plus longs. Cette dynamique est encourageante face aux enjeux de santé publique qui nous attendent pour les prochaines années. Les pharmaciens ont en effet pleinement leur rôle à jouer pour accompagner la population dans la prévention et l’observance. Pour autant, cela doit nous inciter à renforcer l’attractivité du métier sur nos territoires. Promouvoir cet exercice si particulier mais si intéressant sera la ligne directrice de cette mandature au service de l’outre-mer.”

Brigitte Berthelot-Leblanc est originaire de la Guadeloupe. Elle obtient son diplôme de pharmacie en 1994, à la faculté de Châtenay-Malabry, puis un DEA de dermo-cosmétique. Elle a commencé sa carrière en tant qu’ingénieure de recherche (RAD) au sein d’un laboratoire. Elle exerce son métier de pharmacienne titulaire d’officine depuis 1996. Conseiller ordinal depuis 2003, elle est présidente du Conseil central de la section E depuis 2015.

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L’ORDRE DES PHARMACIENS

• Pierre-Ugo Taddei
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 56 21 35 90

COMFLUENCE

• Patrick Chastel
Patrick.chastel@comfluence.fr
Tél : 01 40 07 98 20

• Laurie Dambrine
laurie.dambrine@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 85 73 31 53



> Conseil Central G, représentant les pharmaciens biologistes médicaux :

Philippe Piet, réélu président du Conseil central G le 19 juin 2025, souhaite valoriser la multiplicité des compétences des biologistes médicaux, que le système de santé pourrait davantage exploiter dans le contexte sensible d'accès aux soins. Un combat de longue date qu'il a détaillé dans le Livre Blanc sur l'avenir de la biologie médicale publié en mars 2025 :

- Porter le Livre Blanc sur la biologie médicale, rédigé par la section G, dans tout ce qu'il préconise sur le rôle des biologistes en redonnant un sens médical à leur activité, dans les territoires en ville et à l'hôpital. Il s'agit aussi de renforcer l'attractivité pour la profession, les jeunes étant souvent déçus du rôle auquel on les cantonne. L'optimisation de leur formation aux enjeux de santé publique doit aussi être travaillée.
- Participer à la réorganisation de l'offre de soins de biologie afin que les besoins des patients soient satisfaits en délai, en contenu et par la bonne compétence proposée par les biologistes médicaux.

“Les pharmaciens biologistes médicaux acquièrent des compétences de haut niveau, non seulement en technique mais également en physiopathologie et sémiologie clinique. Avec le Conseil central G, nous mettrons tout en œuvre pour valoriser cet éventail de compétences à l'hôpital comme en ville, d'autant plus dans un contexte d'offre de soin en situation critique. Nous ambitionnons d'ouvrir le débat avec tous les acteurs concernés : pouvoirs publics, syndicats, sociétés savantes et ordres... sans oublier les patients pour utiliser les pharmaciens biologistes médicaux dans toute leur compétence !”

Philippe Piet a obtenu le DES de biologie médicale en 1992. Il est associé depuis 1993 dans un laboratoire à Sarlat, puis à Terrasson en Dordogne, dans lequel il exerce toujours, au sein d'une SEL de Périgueux. Il a exercé un mandat de conseiller ordinal de 2012 à 2015 et de président de la section G de 2015 à 2017 puis de 2019 à 2025.

> Conseil Central H, représentant les pharmaciens des établissements de santé ou médico-sociaux et des services d'incendie et de secours :

Philippe Benoit, élu président du Conseil central H le 26 juin 2025, entend faire reposer sur actions plusieurs piliers pour répondre aux enjeux et perspectives :

- Garantir, au travers du DES, un niveau de qualification des pharmaciens adapté aux spécificités d'exercice en Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) pour répondre à la prise en charge thérapeutique des patients. Œuvrer à la réduction de l'exercice isolé et aux coopérations pour améliorer l'attractivité des postes, en restant vigilants aux tentatives de dérogations.
- Faire reconnaître la place de soignant du pharmacien, dans un cadre pluridisciplinaire, et développer les actions de pharmacie clinique.
- Entamer le cycle de révision des textes fondateurs pour les adapter aux nouvelles réalités du terrain pour toutes les facettes de la PUI.
- Relever les défis et les opportunités du numérique, dont l'intelligence artificielle, pour disposer d'outils au service des patients et des pharmaciens.

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• **Pierre-Ugo Taddei**
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 56 21 35 90

COMFLUENCE

• **Patrick Chastel**
Patrick.chastel@comfluence.fr
Tél : 01 40 07 98 20

• **Laurie Dambrine**
laurie.dambrine@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 85 73 31 53



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Retrouvez tous nos communiqués sur www.ordre.pharmacien.fr | Suivez nos actualités @ordre-pharma-fr.bsky.social  [Ordre national pharmaciens](#)  [Ordre national des pharmaciens](#) 

- Identifier le pharmacien comme expert du médicament et des dispositifs médicaux stériles dans le cadre de la transition écologique.

“Je suis très honoré de la confiance apportée par les pharmaciens et le conseil H qui m’a conduit à la fonction de Président du Conseil Central H et souhaite les remercier vivement.

Conscient des enjeux qui attendent les pharmaciens exerçant en PUI, je m’engage pour une section H dynamique et disponible qui représente les pharmaciens, répond aux attentes, trace une voie face aux défis et saisit les opportunités pour valoriser notre exercice au service du patient”.

Titulaire du Diplôme d’Études Spécifiques de Pharmacie Hospitalière et des Collectivités obtenu en 2005 à l’Université de Reims Champagne-Ardenne, Philippe Benoit exerce depuis 2008 en tant que Praticien Hospitalier au CHU de Reims, où il contribue à la sécurisation du circuit du médicament et au bon fonctionnement de la pharmacie hospitalière. Il est élu en 2019 au Conseil central H de l’Ordre des pharmaciens, avant d’en prendre la tête en 2025.

Retrouvez tous les résultats des élections ordinaires sur le [site de l’Ordre](#).

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L’ORDRE DES PHARMACIENS

- Pierre-Ugo Taddei
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 56 21 35 90

COMFLUENCE

- Patrick Chastel
Patrick.chastel@comfluence.fr
Tél : 01 40 07 98 20
- Laurie Dambrine
laurie.dambrine@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 85 73 31 53